Le saumon, grand migrateur

en eau douce, s'y nourrit et ne gagne qu'ensuite l'Océan.

Les jeunes poissons prêts à entreprendre la grande migration descendent les rivières tandis que leurs flancs se parent d'une livrée argentée. Ils ne sont pas encore en état de s'adapter à la forte salinité de l'Océan. Ils séjournent, souvent plusieurs mois, dans les eaux saumâtres des estuaires qui constituent un milieu intermédiaire entre la rivière et la mer. Leur survie dépend alors entièrement de la fertilité des estuaires, qui doit être protégée à tout prix par les pays riverains.

Ensuite, les saumons entreprennent leur lointain voyage, d'abord le long du plateau continental au rythme des marées, puis en haute mer, à mesure que leur énergie, qui s'accroît, les incite à quitter le voisinage des côtes. Commence alors une période de croissance rapide et soutenue. C'est l'époque où la pêche hauturière, si elle n'est pas limitée, peut anéantir les efforts faits par le pays d'origine pour assurer la survie de ses saumons.

Le mouvement migratoire porte les saumons vers les eaux froides et fertiles de l'Arctique, puis bifurque vers l'immensité du grand large, vers l'Est à partir de l'Asie, vers l'Est et l'Ouest à partir de l'Amérique du Nord, vers l'Ouest à partir de l'Europe. Ainsi le Pacifique et l'Atlantique deviennent des lieux de rencontre pour les saumons des différents continents. Ensemble, ils nagent vers le Sud à la venue de l'hiver, remontant vers le Nord en été, jusqu'à la fin de leur séjour en haute mer, lorsque, à l'approche de la maturité, ils se préparent à retourner vers les rivières qui les ont vus naître.

Au terme du long et difficile voyage de retour, les reproducteurs atteignent leur pleine maturité. Les femelles creusent dans le gravier des trous où elles pondent leurs œufs que les mâles fécondent aussitôt. Les femelles recouvrent les œufs fécondés. Ceux-ci ont, dans les conditions normales, un faible taux de survie, habituellement inférieur à 10 p. 100. La femelle pondant en moyenne trois mille œufs, trois cents jeunes sont destinés à affron-

ter les dangers de la grande migration. Les chances qu'ils auront de parvenir à la maturité sont évaluées à 2 p. 100 : six saumons reviendront donc frayer dans leur rivière natale.

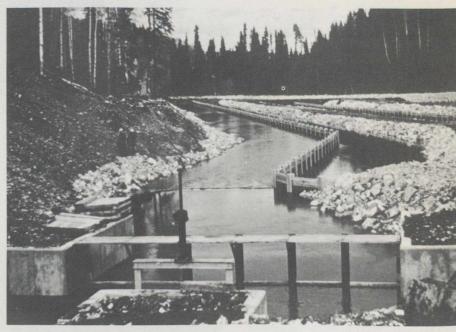
Le choix canadien

La préservation des remontées impose des choix économiques parfois difficiles, comme la renonciation aux aménagements hydro-électriques sur les rivières à saumons. Mais le Canada estime qu'il est de son devoir de préserver l'espèce, parce qu'il retire des avantages non négligeables (la province de Colombie-Britannique, surtout) de la pêche au saumon et des industries alimentaires connexes, parce que le saumon constitue, à l'échelle mondiale, une bonne source de protéines, parce



La grande passe migratoire de Hell's Gate, sur le Fraser,

tation forestière est étroitement surveillée afin que le rendement des cours d'eau ne soit pas altéré (par exemple, par l'envasement des graviers, par l'élévation de la température de l'eau



Frayère aménagée sur la Fulton.

que les remontées du Pacifique comptent parmi les derniers grands phénomènes fauniques du monde, qui méritent à ce seul titre d'être protégés. La valeur du saumon ne se mesure pas uniquement en termes économiques.

Au cours des dernières années, des mesures rigoureuses ont été prises au Canada, indépendamment de la gestion et de la réglementation de la pêche côtière, en vue de garder intact l'habitat d'eau douce des saumons et, au besoin, de le restaurer : l'exploi-

ou l'abaissement de sa teneur en oxygène); une réglementation très ferme de la dépollution a été établie; les obstacles sont retirés des rivières, des appareils spéciaux nettoient le gravier; une surveillance constante des cours d'eau est exercée pour déceler dommages et obstructions; dans les estuaires les activités portuaires sont contrôlées, restreintes, voire interdites dans certains cas; sur la côte canadienne du Pacifique, aucune des grandes rivières à saumons n'a de barrage sur son cours principal. Il est significatif que la province de Colombie-Britannique ait décidé de renoncer à un projet de barrage sur le Fraser, la plus grande rivière à saumons du Canada et peutêtre du monde; il aurait présenté des avantages certains pour ce qui est de l'énergie électrique et de la régularisation des crues, mais aurait mis fin à toutes les migrations reproductrices en amont de l'ouvrage et à la moitié des remontées vers les aires de ponte situées en aval.

Dans l'Atlantique, où une industrialisation inconsidérée a, presque partout, mis l'espèce en péril, le Canada s'efforce de conserver ses populations de saumons en limitant ses propres pêches commerciales afin d'amortir l'effet des captures d'autres pays. Il tente aussi (comme certains pays d'Europe) d'améliorer et d'augmenter le cheptel par des piscicultures modernes, des frayères artificielles et un meilleur aménagement des cours d'eau.

Les saumons du Pacifique, qui comptent cinq espèces, sont cent fois plus nombreux que ceux de l'Atlantique et presque tous originaires des rivières d'Amérique du Nord et d'Union soviétique. Les populations canadiennes de saumons du Pacifique constituent l'une des plus abondantes réserves du monde. Bien que périodiquement menacées, elles ont jusqu'à maintenant échappé aux pressions de la pêche hauturière, mais, par suite de la dégradation de l'habitat d'eau douce, due à des phénomènes naturels et à l'activité de l'homme, les retours ne

sont plus aussi nombreux. Cependant, au cours des trente dernières années, le Canada a fait de grands efforts pour redresser la situation et, dans les vingt années qui viennent, les remontées devraient retrouver leur abondance d'autrefois.

Jusqu'à présent, le Canada a surtout compté sur la protection et l'amélioration des populations et des frayères naturelles, faisant en sorte qu'un nombre suffisant de poissons puissent remonter jusqu'à leurs frayères d'origine et les retrouver en bon état. Les énormes passes à saumons de Hell's Gate, sur le Fraser, sont conçues de façon à permettre aux poissons de franchir avec rapidité et sécurité des

ères artificielles, écloseries, piscicultures, amélioration de la qualité des eaux de rivière, passes migratoires, réglementation de la pêche. Des techniques plus nouvelles, comme la fertilisation des lacs et la restauration des estuaires, seront mises en œuvre en fonction de l'avancement du projet.

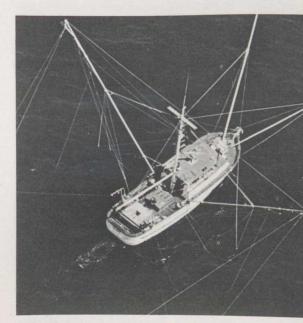
La réussite globale de ce programme ambitieux est raisonnablement assurée. A une condition, toutefois : que les populations de saumons puissent remonter les cours d'eau sans avoir été décimées par la pêche hauturière. Tous les efforts déployés seraient en effet réduits à néant si l'on ne protégeait pas le saumon en haute mer. Le Canada donne l'alarme.



Indien "pêcheur d'amont".

obstacles d'une trentaine de mètres de haut. Il est également possible d'accroître les retours de saumons rouges, espèce la plus réputée, par l'aménagement de frayères artificielles. Des frayères de saumons rouges et de saumons roses sont exploitées avec succès dans le bassin du Fraser; il en va de même dans l'île Vancouver pour le saumon kéta. Les plans d'un nouveau système de frayères, dont le coût est évalué à plusieurs millions de dollars, ont été approuvés pour le bassin du Fraser et seront exécutés sous peu.

Maintenant que l'on connaît bien les techniques d'amélioration de l'habitat d'eau douce du saumon, le gouvernement canadien projette de lancer un important programme touchant tous les cours d'eau à saumons de la côte du Pacifique. Tous les moyens éprouvés seront utilisés : fray-



Pêche à la traîne.

8 Juillet 1975. Canada d'aujourd'hui